

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA4), avec l'appui de BeninCajù et de la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacardes du BENIN (FENAPAB) renforce le dispositif organisationnel des pépiniéristes de plantules greffées d'anacardier pour une meilleure performance de la filière anacarde.

Le 16 Avril 2019 à Bohicon, le projet BeninCajù a participé à l'Assemblée Générale Constitutive de la faïtière des Pépiniéristes Greffeurs d'Anacardiens du Bénin. BeninCajù est un projet inclusif, global et novateur pour l'intégration et l'accélération de la filière cajou au Bénin. Prévu pour la période 2015-2021, le projet est financé par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA) à travers le Foreign Agricultural Service (FAS) et exécuté par l'Organisation Non Gouvernementale TechnoServe en partenariat avec son homologue le Catholic Relief Services.

Dans sa stratégie de renforcement des acteurs de la filière cajou, BéninCajù fournit des assistances techniques aux partenaires du public et du privé afin de promouvoir la production des noix brutes d'anacarde, le développement des chaînes de valeurs, et l'amélioration des revenus.

Dans le cadre de son partenariat avec l'ATDA 4 et la FENAPAB, TechnoServe a établi un plan d'actions pour soutenir les pépiniéristes en vue d'accroître leur capacité de production et de distribution des plantules greffées de l'anacardier sur des bases d'efficacité et de durabilité qui favorisent de meilleures performances de la filière anacarde. Cet accord tripartite prévoit entre autres axes d'intervention, un appui au réseautage des pépiniéristes du Bénin.

Le processus de structuration des pépiniéristes a démarré par un atelier en juillet 2018 qui a permis de définir les formes juridiques d'organisation. Il s'est poursuivi avec l'appui à l'organisation des Assemblées Générales Constitutives et la mise en place de 4 Coopératives de Producteurs d'Anacardiens Greffés dans les départements de l'Atacora-Donga, du Borgou-Alibori, du Zou-Collines, et de l'Ouémé-Plateau. Ces coopératives régionales ont décidé à leur tour de se fédérer au niveau national, en un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) **dénommé GPAG Bénin**.

Au cours de cette Assemblée Générale qui s'est tenue le 16 Avril 2019 à Bohicon, BeninCajù a mis à la disposition du GIE une charte graphique afin d'assurer de meilleures conditions de visibilité des acteurs à travers une identité visuelle, un des éléments de base de leur communication en vue d'asseoir un cadre de dialogue fécond pour l'épanouissement de leurs activités. A l'issue de cette Assemblée Générale Constitutive :

- Les Coopératives de Producteurs d'anacardiens greffés régionales ont créé un creuset national de dialogue, de mobilisations des ressources et de promotion de leurs activités ;
- Les membres fondateurs ont adopté les statuts et règlement intérieur du GPAG Bénin;
- Les membres du conseil d'administration et du comité de surveillance ont été élus et installés dans leurs fonctions respectives ;
- Les membres fondateurs ont signé le PV de création de la GPAG Bénin
- Un comité de suivi a été mis en place pour l'enregistrement de la structure et l'élaboration du plan d'actions.

Dans une vision de travailler pour une véritable accélération et intégration de la filière cajou au Bénin, l'appui institutionnel constitue l'un des principaux axes d'intervention de BeninCajù.

Contact Media: Raïssa PRUDENCIO, rprudencio@tns.org , Tél: (229) 69 59 11 59